

[RENTRÉE 23/24]

Boostez votre rentrée professionnelle avec le Cnam !

A la rentrée, lancez votre projet de formation professionnelle sur-mesure avec les équipes du Cnam Occitanie !

Vous souhaitez **monter en compétences**, vous **envisagez de changer de métier** ou vous voulez tout simplement **acquérir de nouveaux savoir-faire** ?

Boostez votre mobilité professionnelle en développant un projet de formation adapté à vos besoins, à nos côtés !

En alternance, à distance ou en journée, le Cnam Occitanie a forcément une solution à vous proposer !

Se former aux besoins identifiés sur le territoire

Dans un contexte économique et social en pleine mutation, où **la digitalisation bouleverse les pratiques professionnelles**, le Cnam propose **un catalogue de formations** répondant aux

enjeux stratégiques du territoire.

RH et management, comptabilité/gestion, informatique et cybersécurité, marketing digital, BTP/génie civil, métiers du social..., ces domaines d'activité représentent de grandes opportunités professionnelles pour ceux qui souhaitent monter en compétences ou mener un projet de reconversion.

Des formations adaptées aux besoins de chaque trajectoire personnelle

En proposant des formations de bac +1 à bac +5 via des modules courts ou des formations diplômantes, **en alternance**, en journée ou à distance, le Cnam fait également le pari de proposer des parcours sur-mesure à la fois aux entreprises et aux salariés, aux étudiants et aux demandeurs d'emploi. **L'objectif étant que chacun puisse concilier activité professionnelle, vie personnelle et formation.** Mobilisation du CPF, formation en alternance, dispositifs financés par la Région, les possibilités de financer un projet de formation sont également multiples.

Les blocs de compétences : une façon d'appréhender la formation avec plus de flexibilité

Que l'on soit en poste ou non, **suivre un cursus à temps complet n'est pas toujours évident**. C'est pourquoi les blocs de compétences sont de véritables solutions pour se former.

En permettant de **valider un morceau d'une certification ou d'un titre inscrit au RNCP** plutôt que sa globalité, ils permettent **une « montée en compétences » rapide**.

Leur éligibilité au Compte personnel de formation (CPF) est également un atout important.



4 septembre 2023
2 septembre 2024

Languedoc-Roussillon

